



Communiqué de presse



Bordeaux, le 1^{er} juin 2020

Premiers résultats du dépistage lancé le 31 mai en Creuse auprès de 1 000 personnes

L'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine a organisé une opération massive de dépistage le 31 mai auprès de 935 bénéficiaires de services de soins à domicile (SSIAD et SAAD Elisad Guéret) et d'environ 200 professionnels de santé, suite à la confirmation de 3 cas confirmés de Covid19 au sein de leur personnel.

Le 1^{er} juin, la quasi-totalité des professionnels de santé ont été testés par les équipes du Centre hospitalier de Guéret, fortement mobilisées pour répondre rapidement à cette demande de dépistage dans une situation d'urgence. Ceux qui n'ont pas pu se déplacer seront testés au plus tard jeudi prochain.

S'agissant des personnes bénéficiaires de ces services d'aide à domicile, l'ARS Nouvelle-Aquitaine s'est appuyée sur le réseau des infirmières libérales exerçant dans les 40 communes concernées par le dépistage et qui étaient volontaires pour aller tester les particuliers à leur domicile. Grâce à l'intense et rapide mobilisation de ces professionnels de santé et des laboratoires, la collaboration de la Préfecture de la Creuse, du Conseil départemental et de la gendarmerie qui a assuré une partie de la logistique en lien avec le CH de Guéret (transport de matériel de tests, de matériel de protection, etc), l'opération se déroule depuis ce week-end dans les meilleures conditions.

A ce jour, on enregistre un seul résultat positif chez un bénéficiaire. Les derniers résultats seront connus vendredi 5 juin.

Compte tenu du caractère urgent de l'opération et l'obligation de réaliser ce dépistage à domicile (935 prélèvements), certains cabinets infirmiers ont dû intervenir hors de leur champ géographique de patientèle afin de répondre très rapidement à un impératif de Santé publique : contenir la propagation du virus et casser les chaînes de contamination.

La délégation départementale de la Creuse de l'ARS Nouvelle-Aquitaine a d'ailleurs demandé aux infirmières sollicitées de se coordonner avec les cabinets exerçant dans le secteur d'intervention pour se répartir les patients à tester. Le Conseil de l'ordre des infirmiers et l'Union régionale des professionnels de santé infirmiers vont aussi relayer ce message auprès de leurs adhérents.

L'objectif partagé par tous les participants à cette vaste opération de dépistage est de maintenir une surveillance très forte et une mobilisation réactive face à ces situations de cas groupés.

Cette situation permet de rappeler qu'il est primordial de continuer à appliquer :

- les gestes barrières,
- la distanciation physique,
- le port du masque qui est conseillé dans certaines situations (lieux confinés) et est obligatoire dans les transports en commun.

Contact presse :
Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine
N° presse dédié Coronavirus : 06 65 24 84 60
ars-na-communication@ars.sante.fr